

Pour une utilisation des écopoints respectueuse du voisinage



Les écopoints sont des points de collecte destinés à desservir les habitants dans un rayon de 250m. Pour que ce système proche et pratique le reste pour toutes et tous, les utilisateurs sont invités à respecter le voisinage.

Rappel des règles d'usage des écopoints

Le dépôt de verre est interdit après 20h, le dimanche et les jours fériés.







Les déchets de cuisine (*p'tite poubelle verte*) doivent être jetés dans un sac biodégradable dans le container adéquat. Il faut bien refermer le couvercle du container.

Merci de maintenir les écopoints propres. Si vos déchets sont trop volumineux, poursuivez votre route vers les déchetteries communale ou cantonales (ESREC, 47, av. de la Praille ou Nant de Châtillon, rte d'Aire la Ville), ouvertes 7j/7.

Merci de contribuer au respect du bon voisinage !

La Mairie

Ce que l'on recueille dans les écopoints

<p>PET</p> 	<p>Uniquement les bouteilles à boissons.</p> <p>Exclus : les bouteilles de lait, les pots de yoghourt, les flacons de produits de lessive ou de vaisselle, les coques en plastique d'emballages des fruits, légumes ou viande, les bouteilles de sauce à salade, etc.</p>
<p>VERRE</p> 	<p>Bouteilles, flacons et bocaux, sans fermeture métalliques, en liège, plastique ou caoutchouc.</p> <p>Exclus : verres à vitres, miroirs, ampoules électriques, faïence, céramique, porcelaine, etc.</p>
<p>PAPIER CARTON</p> 	<p>Journaux, magazines, enveloppes, emballages propres. Les cartons doivent être pliés avant d'être mis dans la benne.</p> <p>Exclus : les mouchoirs et serviettes en papier, briques de lait ou de thé froid, feuilles autocollantes, papiers souillés, le sagex et les éléments en plastique etc.</p>
<p>BIO-DECHETS</p> 	<p>Déchets de repas, fleurs fanées.</p> <p>Exclus : la litière pour animaux, les mégots de cigarette, couches culotte (y compris biodégradables), sacs d'aspirateurs et balayures.</p> 
<p>ORDURES MÉNAGERES</p> 	<p>Tous les autres déchets ménagers.</p> <p>Exclus : Piles, batteries, appareils électroniques, capsules Nespresso, métal, etc.</p>

Toutes les informations sur la collecte des déchets sur :
[www.perly-certoux.ch/Vivre à Perly-Certoux/Environnement](http://www.perly-certoux.ch/Vivre%20à%20Perly-Certoux/Environnement)

